



RDV renouvellement de titre de sejour 2 mois après l'expiration

Par **Iddy**, le **10/07/2017** à **10:41**

Bonjour,

Je suis en france avec un visa étudiant (je suis jeune file au pair). Mon titre de sejour expire le 31 aout. J'ai appelé la prefecture pour prendre un rendez vous pour le renouvellement de mon titre de sejour et la femme qui a repondu m'a conseillé de prendre un rendez vous sur le site. Le probleme est que le rendez vous le plus tot possible est le 8 novembre (2 mois 8 jours après l'expiration de mon titre de sejour). Elle m'a dit que mon convocation suffira pour le 2 mois après l'expiration du titre de sejour, que c'est pas un probleme pour les étudiants. Je voudrais juste confirmer si c'est vrai et si quelqu'un ici a déjà resté en france avec juste une convocation après l'expiration du titre de sejour.

Merci pour toutes réponses.

Par **Tisuisse**, le **10/07/2017** à **11:14**

Bonjour,

Direction la préfecture pour obtenir un document provisoire en attendant ce rendez-vous.

Par **Iddy**, le **10/07/2017** à **16:18**

Merci beaucoup. Je suis allée à la prefecture et le monsieur là-bas m'as dit que la convocation suffit .

Par **morobar**, le **10/07/2017** à **16:57**

C'est exact.

Mais le timbre fiscal sera plus cher, un oubli cela se paie malheureusement.